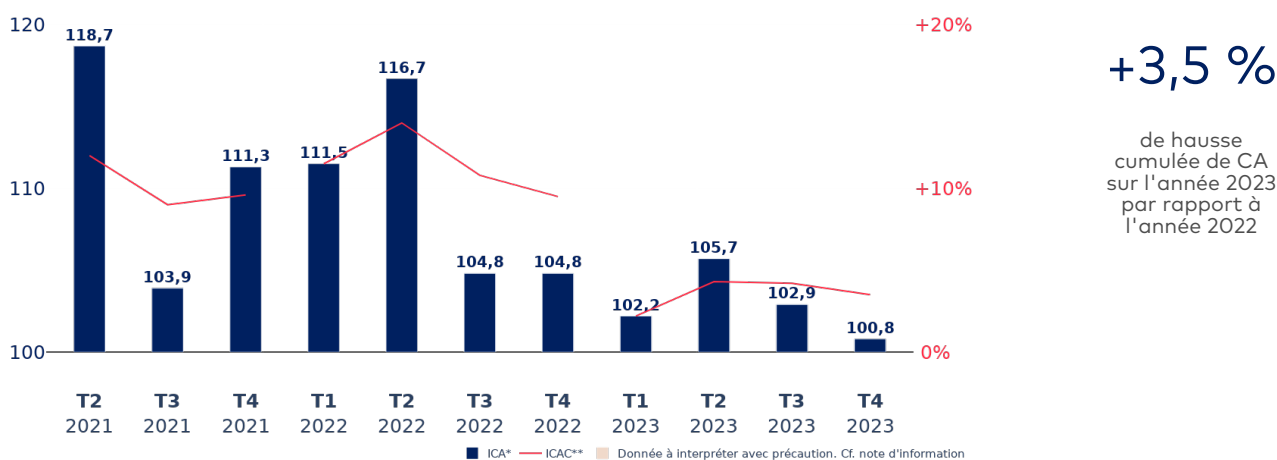


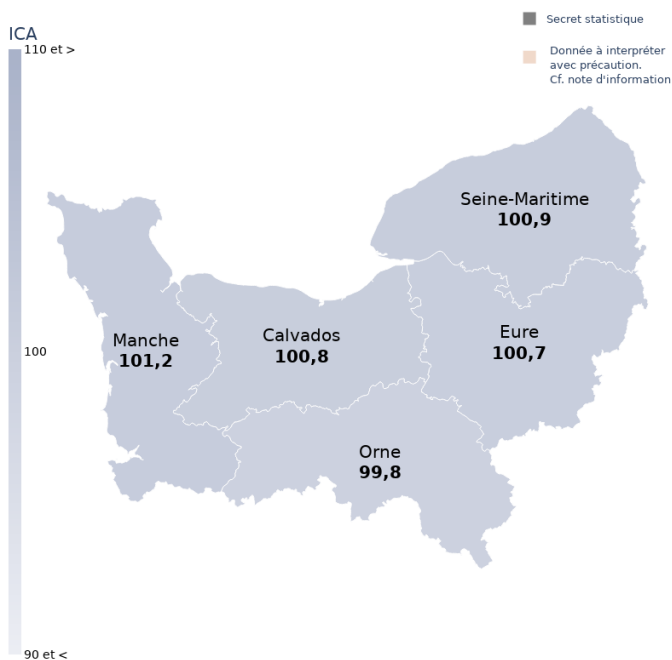
Normandie

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 4e trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 24 312 TPE-PME de Normandie de notre échantillon est de 100,8, soit une augmentation de 0,8% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 4e trimestre 2022. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse de CA de 3,5% depuis le début de l'année. Cette performance place la région au 2e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,8 point au niveau de la moyenne française.
- Ce résultat modéré masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 3,7% entre décembre 2022 et décembre 2023. En moyenne annuelle, l'Insee indique un taux d'inflation de 4,9% en 2023 après +5,2% en 2022. Les prix de l'énergie ont augmenté moins rapidement qu'en 2022 tandis que la hausse s'est accélérée dans l'alimentation et plus modérément pour les produits manufacturés. Elle est restée stable dans les services.



La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Au 4e trimestre 2023, tous les départements de Normandie ont affiché un CA en légère hausse à l'exception de l'Orne.
- Les entreprises de la Manche (+1,2% en valeur), de la Seine-Maritime (+0,9%) et du Calvados (+0,8%) affichent un résultat supérieur ou équivalent à la moyenne régionale (+0,8%). L'Eure affiche un résultat légèrement en-deçà (+0,7%). Seules les TPE-PME de l'Orne ont vu leur activité ralentir (-0,2%).

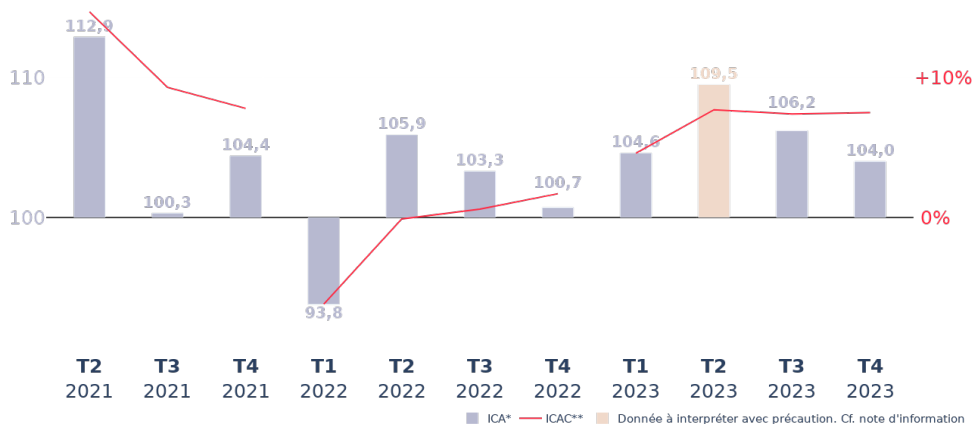
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 533 boulangeries et boulangeries-pâtisseries de l'échantillon voient leur CA augmenter de 4% en valeur au 4e trimestre 2023 par rapport au 4e trimestre 2022 et de 7,5% en moyenne sur l'ensemble de l'année. Selon l'Insee, le prix des matières premières a augmenté nettement par rapport à 2022, +16,6% pour la farine, +17,3% pour le beurre, et avec un prix de l'énergie toujours élevé. On note ainsi un ralentissement de la croissance en octobre et novembre lié à la hausse des prix qui a conduit les clients à opérer des arbitrages, en achetant moins de produits en boulangerie-pâtisserie ou en privilégiant les moins chers. Les TPE-PME font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité.



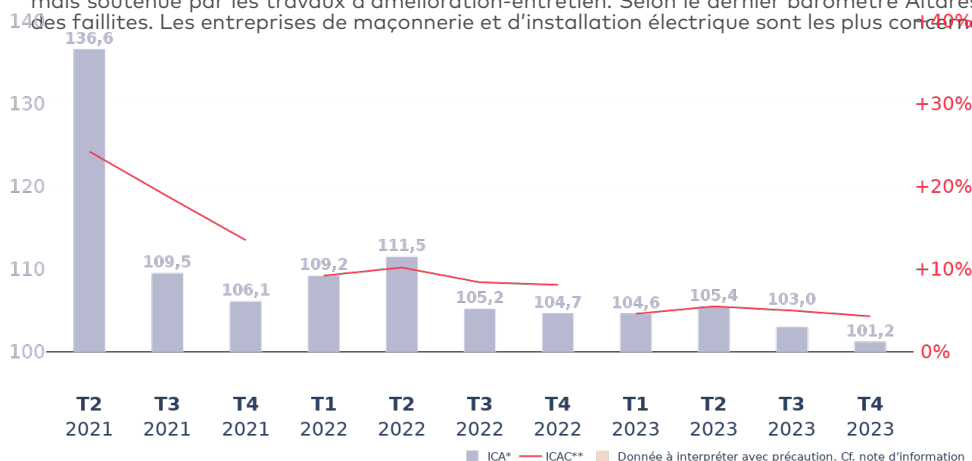
+7,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Construction

Les 3 485 entreprises de construction de l'échantillon voient leur CA augmenter de 1,2% en valeur au 4e trimestre 2023. Sur l'ensemble de l'année, l'activité affiche une hausse de 4,3% liée à l'effet prix. Le dernier indice du coût de la construction publié par l'Insee avait augmenté de 3,4% au 3e trimestre 2023 sur un an. Le prix des travaux d'entretien-amélioration a crû de 4,5%. La FFBB dans son bilan 2023 révèle que l'activité du logement neuf (-7,8% sur un an) est proche de son niveau historique le plus bas. La production en non résidentiel neuf résiste (+0,4%) tandis que l'entretien-amélioration ressort en hausse de 2,6% (et même +3% pour le segment de la rénovation énergétique). La CAPEB (artisanat du BTP) indique une activité en légère baisse (-0,6%), plombée par le résidentiel neuf mais soutenue par les travaux d'amélioration-entretien. Selon le dernier baromètre Altaris, la construction concentre désormais 24% des faillites. Les entreprises de maçonnerie et d'installation électrique sont les plus concernées.



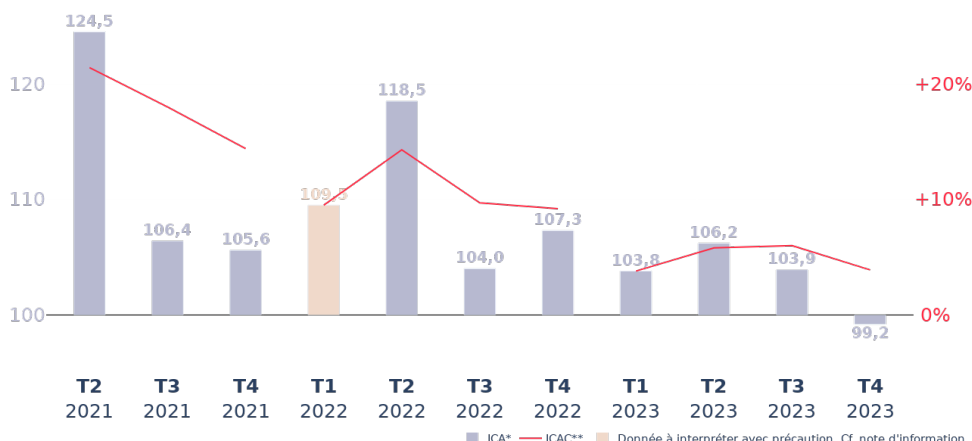
+4,3 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Travaux de couverture par éléments (4391B)

Pour les 322 entreprises opérant dans les travaux de couverture par éléments de l'échantillon, l'activité a reculé de 0,8% en valeur au 4e trimestre 2023 mais a progressé de 3,9% sur l'ensemble de l'année. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation des prix pratiqués dans le secteur de la construction dans son ensemble.



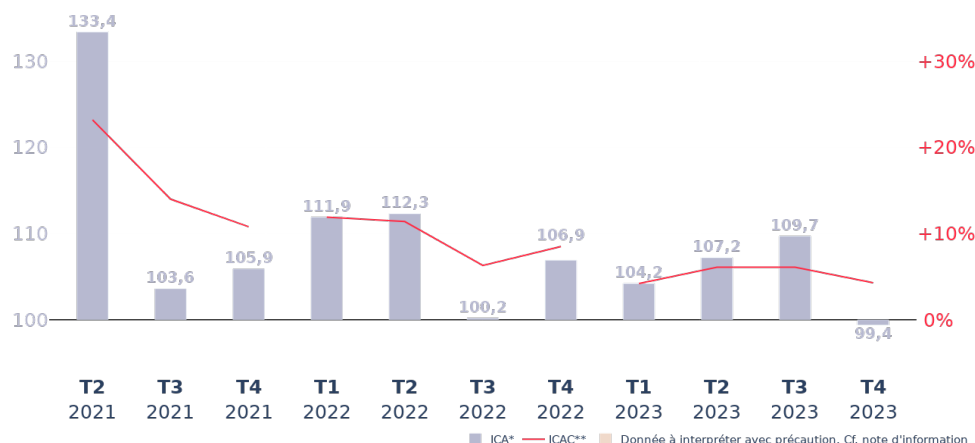
+3,9 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les 450 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 0,6% (en valeur) au 4e trimestre 2023. En cumulé sur l'année, elles affichent une hausse de 4,3%. La montée des prix porte cette croissance en valeur mais l'activité continue de se réduire. Les TPE-PME du secteur sont les premières touchées par l'écroulement du segment du résidentiel neuf selon la CAPEB – note de conjoncture du 4e trimestre 2023. Selon la dernière conjoncture Altares du 4e trimestre 2023, les entreprises de la maçonnerie sont les plus concernées par les défaillances.



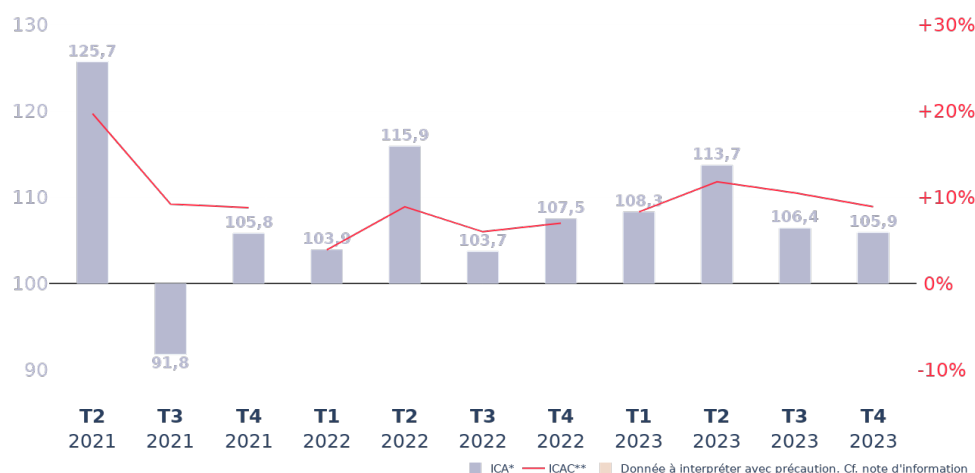
+4,3 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 470 garages automobiles de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 5,9% (en valeur) au 4e trimestre 2023 et de 8,9% en cumulé sur l'année. Selon le baromètre Mobilians-Solware repris par le site de l'Argus, le CA reste porté par la hausse du coût des pièces mais aussi par celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite, qui sont répercutées sur les prix. Selon l'Insee les pièces automobiles et pneumatiques ont affiché des hausses d'environ 6% entre 2022 et 2023.



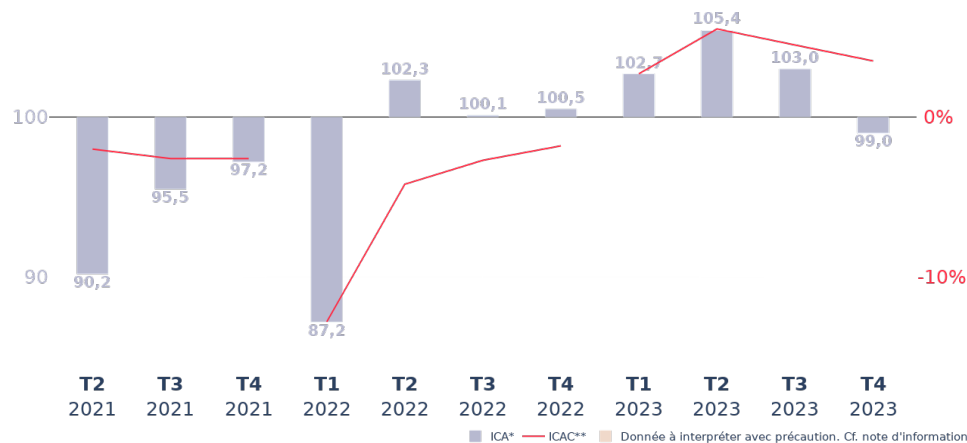
+8,9 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Commerce de détail de viandes (4722Z)

Les 214 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA se réduire de 1% en valeur au 4e trimestre 2023 par rapport au 4e trimestre 2022. En moyenne sur l'année, la croissance de 3,5% est essentiellement liée à la hausse des prix. En effet, selon l'Insee, le prix de la viande a progressé de près de 11% en moyenne sur l'année 2023, ce qui a pu conduire certains ménages à réduire leur consommation. Selon une note de l'Insee parue le 12 octobre 2023, 47,2 % des Français déclaraient en septembre 2023 avoir changé leurs habitudes de consommation en matière d'alimentation en raison de l'inflation. Selon le dernier bilan de l'Insee publié le 30 janvier 2024, la consommation alimentaire s'est d'ailleurs rétractée au 4e trimestre 2023 (-1,1%).



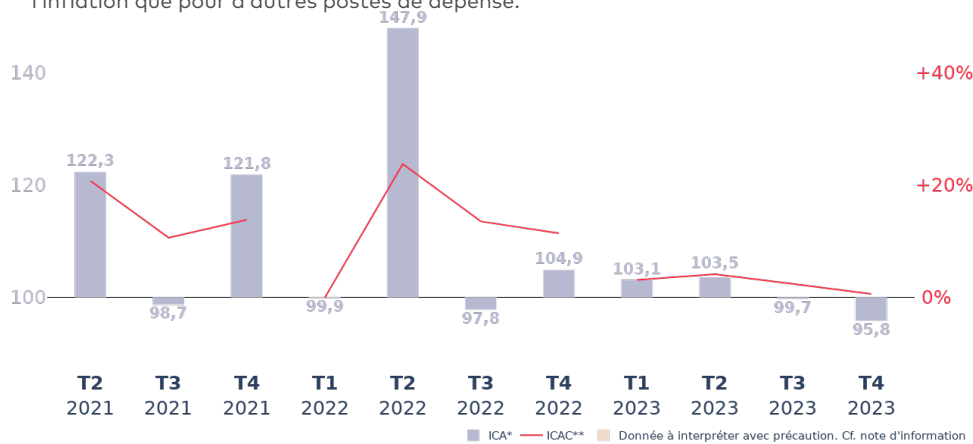
+3,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 349 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 4,2% en valeur au 4e trimestre 2023 mais une hausse de 0,6% en moyenne sur l'année. Le président de la Fédération française de l'habillement déclare que 2023 a représenté une année difficile en raison du contexte inflationniste, de la baisse pouvoir d'achat des ménages et de l'augmentation des charges. Ceci s'est traduit par "d'importantes tensions en trésorerie, une lassitude psychologique et un surstock de vêtements d'hiver". La note de conjoncture Altares du 4e trimestre 2023 indique que le nombre de défaillances a augmenté de plus de 50% entre 2022 et 2023. L'Insee indique toutefois pour sa part, dans une note parue le 12 octobre 2023, que les ménages sont moins nombreux à déclarer avoir changé leurs habitudes de consommation en matière d'habillement du fait de l'inflation que pour d'autres postes de dépense.



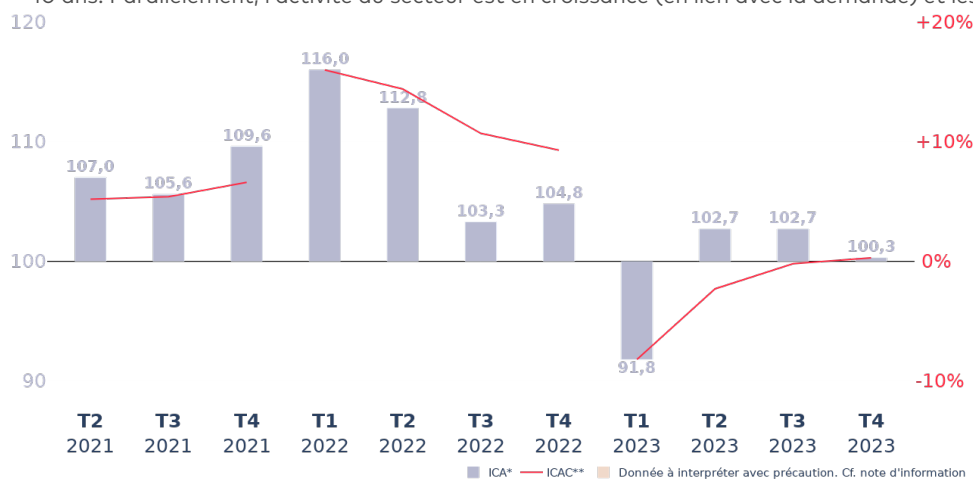
+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 638 pharmacies de l'échantillon affichent une hausse de CA de 0,3% en valeur au 4e trimestre 2023 par rapport au 4e trimestre 2022. En cumul depuis le début d'année, l'activité des pharmacies progresse également de 0,3%. Selon l'ANSM, l'année 2023 a été tendue pour les officines avec des difficultés d'approvisionnement qui se sont aggravées. Près de 5 000 signalements de rupture ou risque de rupture de stocks ont été enregistrés, soit 30% de plus que l'année précédente. Par ailleurs, selon le GERS (Observatoire de la profession), le nombre de pharmacies diminue avec moins de 20 000 officines sur le territoire fin 2023, soit 2 000 de moins qu'il y a 10 ans. Parallèlement, l'activité du secteur est en croissance (en lien avec la demande) et les difficultés de recrutement s'accroissent.



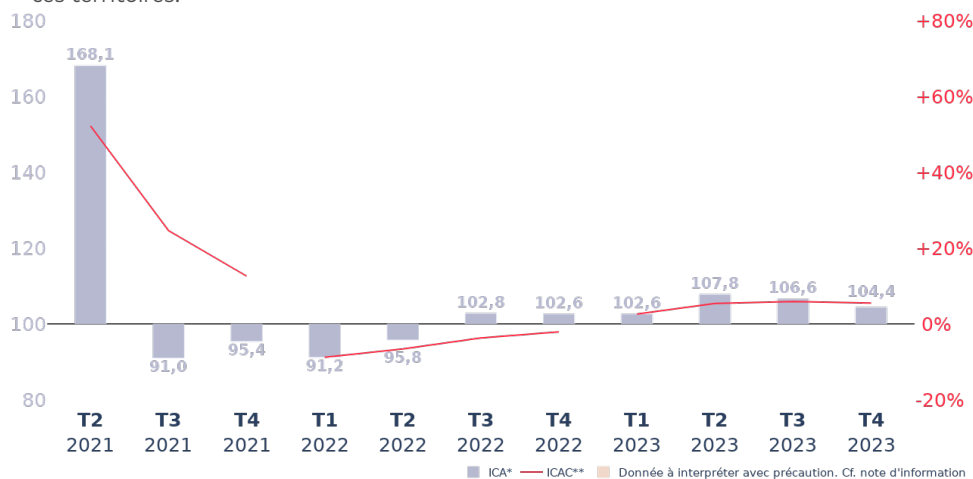
+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Commerces de détail d'optique (4778A)

Les 211 opticiens de l'échantillon affichent un sixième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +4,4% en valeur au 4e trimestre 2023, par rapport à la même période de l'année précédente. Depuis le début d'année, la hausse atteint +5,5%. Le contexte inflationniste pourrait toutefois faire légèrement infléchir cette tendance, avec des coûts qui progressent pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Par ailleurs, la sous-démographie d'ophtalmologues dans certains départements vieillissants entraînera des difficultés en termes de prescriptions, impactant ainsi l'activité des opticiens dans ces territoires.



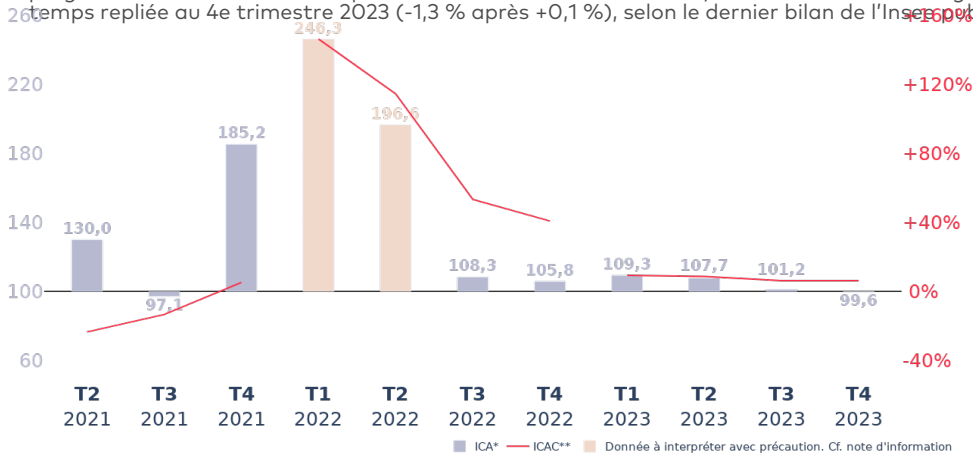
+5,5 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Hébergement et restauration

Les 2 463 structures de l'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 0,4 % (en valeur) au 4e trimestre 2023. En cumul depuis le début d'année, l'activité est toutefois en hausse (+6,2%). Les professionnels du secteur ont pu profiter du bilan touristique positif sur l'année lié au retour des clientèles européenne et internationale. Selon la note de conjoncture de décembre 2023 d'Atout France, à la fin novembre, les recettes du tourisme international en France atteignaient près de 59 milliards d'euros, soit une augmentation +12% par rapport à 2019. Plusieurs facteurs expliqueraient cette dynamique : le rebond confirmé des clientèles européennes, la forte croissance des clientèles d'Amérique du Nord, l'impact positif de la Coupe du monde rugby et le retour progressif des marchés asiatiques. La consommation des Français en services d'hébergement et restauration s'est dans le même temps repliée au 4e trimestre 2023 (-1,3 % après +0,1 %), selon le dernier bilan de l'Insee publié le 30 janvier 2024.



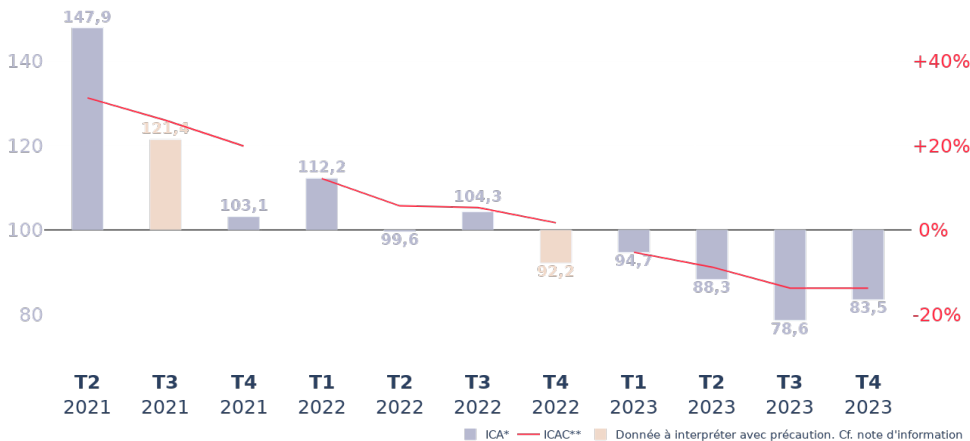
+6,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Agences immobilières (6831Z)

Les 362 agences immobilières de l'échantillon enregistrent une nouvelle chute d'activité au cours du 4e trimestre, -16,5% par rapport à la même période un an plus tôt. En cumul sur l'année 2023, la baisse atteint -13,8%. Selon le site Meilleurtaux, les taux d'intérêt sont passés de 1% il y a 2 ans à 3% en janvier 2023 pour finir à 4,5% en cette fin d'année. Le nombre de transactions s'est réduit de 15% entre 2023 et 2022 selon Nexity et même de 22% selon la FNAIM. Toutefois, les taux commencent à diminuer sur le début d'année 2024. De même, le mois de janvier 2024 signe une légère reprise à la hausse du prix du m² et une stabilité en février selon les indices Meilleurs-agents-Les échos. Dans ce contexte, le nombre de défaillances d'agences immobilières est passé de 420 en 2022 à 910 en 2023 selon la conjoncture Altares du 4e trimestre 2023.



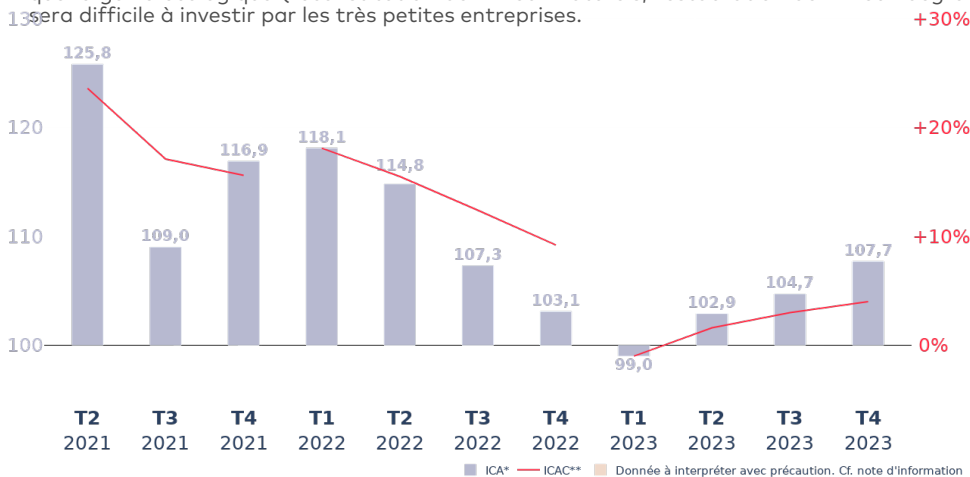
-13,8 %

de baisse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022



Services d'aménagement paysager (8130Z)

Les 394 entreprises des services d'aménagement paysager voient leur CA augmenter au 4e trimestre 2023, de +7,7% en valeur, et de +4% en cumul depuis le début d'année. Selon un article de Propulse du Crédit Agricole mis à jour le 27 décembre 2023, « la poursuite des tensions sur le pouvoir d'achat des ménages, conjuguée à la crise de l'immobilier (baisse du nombre de transactions dans l'ancien, chute de la construction neuve), pèsera sur la demande en services d'aménagement paysager, notamment sur le segment d'activité de la création d'espaces verts qui constitue la première source de revenus du secteur (57% en 2022) ». Dans ce même article, est précisé que le génie écologique (reconstitution de milieux naturels, restauration de milieux dégradés), débouché intéressant pour le secteur, sera difficile à investir par les très petites entreprises.



+4 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2023 par rapport à l'année 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :